

## Communiqué de presse

**Fleur Pellerin annonce le lancement de la 11<sup>e</sup> édition des Portes du temps**  
**119 sites sont mobilisés tout l'été partout en France pour favoriser de nouvelles manières d'accéder à la culture et à notre patrimoine**



Le ministère de la Culture et de la Communication annonce le lancement de la 11<sup>e</sup> édition des Portes du temps du 6 juillet au 30 août et du 19 au 30 octobre 2015. Pour cette nouvelle édition, 35 000 jeunes sont attendus dans 119 sites patrimoniaux partout en France. Durant tout l'été, des formes inédites et ludiques d'appropriation des lieux patrimoniaux sont proposées aux jeunes, à travers les arts vivants, les arts plastiques, les activités numériques, la pratique du théâtre, de la chorale, des arts de la rue ou encore le sport.

### Pour un nouveau regard sur le patrimoine

À l'initiative du ministère de la Culture et de la Communication, Les Portes du temps invitent les jeunes publics à découvrir les sites patrimoniaux et à réinterpréter leur histoire. D'un meilleur accès à un véritable partage, de la compréhension à l'appropriation, ce programme vise à créer un dialogue en profondeur et durable avec les jeunes publics éloignés des dispositifs culturels classiques. À ce titre, Les Portes du temps comptent parmi les leviers mis en place pour lutter contre les fractures sociales et territoriales par une éducation citoyenne, artistique et culturelle. Dans ce contexte, les professionnels et éducateurs rivalisent d'imagination et misent sur l'expérimentation, renversant les frontières disciplinaires pour ouvrir le dialogue. Histoire de l'art, dessin, musique et danse conversent avec l'art du jardin, les sciences et les pratiques sportives. Ici, l'exploration patrimoniale s'accompagne d'une réflexion sur l'intolérance et les discriminations. Là, la création d'images et de vidéos aiguise le regard sur les médias et l'information.

### Un geste culturel fondateur

Parce que la France est un pays d'art, d'histoire et de culture, investir son patrimoine est un geste fondateur pour chacun de nos jeunes. Encore faut-il qu'il n'appartienne pas qu'au passé. Encore faut-il se sentir autorisé à se le réapproprier. Tel est le rôle des nombreux médiateurs et pédagogues qui, chaque année, réinventent ces Portes du temps, dans le cadre de nombreux partenariats avec les centres de loisirs, les centres sociaux, les Maisons des jeunes et de la culture (MJC), la fédération nationale des Francas, la Confédération Nationale des Foyers Ruraux (CNFR) et de nombreuses autres structures d'accueil. Initialement conçue pour les groupes d'enfants et de jeunes, le dispositif concerne également de plus en plus les familles entières du fait du succès des initiatives expérimentales engagées lors des précédentes éditions. Le « Pass ambassadeur », qui permet à chaque jeune d'inviter à son tour sa famille, est également un dispositif-clé de ce programme ; il lui donne tout son sens en permettant aux jeunes de transmettre à leur tour.

### 30 nouvelles participations en 2015

Depuis sa création en 2005, les Portes du temps ont accueilli près de 320 000 jeunes de 4 à 18 ans. Chaque année, de plus en plus de lieux répondent à l'appel du ministère de la Culture et de la Communication : musées, centres d'archives, monuments historiques, sites archéologiques ou encore villes et pays d'art et d'histoire.

**Contact presse**  
Délégation à l'information et à  
la communication  
01 40 15 83 31  
service-presse@culture.gouv.fr

**Direction générale des patrimoines**  
Florence Barreto  
01 40 15 87 56  
florence.barreto@culture.gouv.fr

**Agence Bonne Idée**  
Noalig Tanguy,  
Frédérique Delcroix, Daphné Méléze  
01 75 43 72 64  
lesportesdutemps@agencebonneidee.fr

[www.culturecommunication.gouv.fr](http://www.culturecommunication.gouv.fr)  
[www.facebook.com/ministere.culture.  
communication](https://www.facebook.com/ministere.culture.communication)  
<https://twitter.com/MinistereCC>

Signe de la vitalité de l'opération, ce sont ainsi 119 sites qui participent à cette 11<sup>e</sup> édition, parmi lesquels 30 primo-participants : du Musée des traditions populaires d'Escaudain dans le Nord-Pas-de-Calais au musée de Bastia et au Palais Fresch en Corse, du Parc Jean-Jacques Rousseau en Picardie au monastère royal de Brou en Rhône-Alpes, en passant par l'Abbaye de Noirlac dans le Centre, du Haras national du Pin en Basse-Normandie au Mausolée gallo-romain de Faverolles en Champagne-Ardenne, de la ville de Saint-Pierre en Martinique (ville d'art et d'histoire) au Pays des Pyrénées Cathares en Midi-Pyrénées (pays d'art et d'histoire).

### **Culture, innovation et citoyenneté**

Les projets déployés sur tout le territoire sont d'une très grande diversité et expriment l'inventivité des professionnels de la culture et de la jeunesse.

La nouvelle antenne de l'association *La Source* fondée par l'artiste Gérard Garouste, désormais à Meudon en partenariat avec le Musée Rodin, accueillera un travail de création plastique ainsi qu'une installation collective. Le projet Musée de Bretagne a quant à lui résolument fait le choix de l'innovation avec un esprit « Fab Lab », en mettant l'impression 3D au service de la créativité des participants. Le projet bordelais, porté en collaboration avec l'association Migrations Culture Afrique Aquitaine, fédère, dans un projet axé sur la lutte contre les discriminations, des institutions aussi diverses que Cap Sciences, le Musée des Beaux-arts et le Musée national des Douanes. Autre exemple, la Chapelle Saint-Nicolas de Vitry-le-François et l'association Initiales ont engagé une collaboration en faveur des jeunes en situation de décrochage scolaire ; leur seront proposés des ateliers de pratique artistique.

### **À propos des Portes du temps**

Lancée en 2005 par le ministère de la Culture et de la Communication, l'opération Les Portes du temps est organisée en partenariat avec le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et le Commissariat général à l'égalité des territoires dans le cadre des objectifs communs en faveur de la cohésion sociale, de l'intégration et de l'accès des publics défavorisés à la culture.

Elle bénéficie de l'appui des directions régionales des affaires culturelles (DRAC), des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) et des directions départementales de la cohésion sociale (DDCS), du soutien des Préfectures au titre de la politique de la ville, des collectivités territoriales, de la Réunion des musées nationaux et du Grand Palais (Rmn-GP), des musées de France, du Centre des monuments nationaux (CMN) et des diverses institutions patrimoniales.

Les séjours des jeunes sont à l'initiative des centres de loisirs, des centres sociaux, des Maisons des jeunes et de la culture (MJC), de la fédération nationale des Francas, de la Confédération Nationale des Foyers Ruraux (CNFR) ou d'autres structures d'accueil.

Ce projet du ministère de la Culture et de la Communication contribue à l'objectif d'un meilleur accès de tous à une culture mieux partagée.

### **Pour plus d'informations**

<http://lesportesdutemps.culture.gouv.fr/>

Paris, le 9 juillet 2015